

REPUBLIQUE FRANCAISE

NUMERO DE SIRET
200 040 244 00101

453 PHOTOVOLTAIQUE

POSTE COMPTABLE DE : BRESSUIRE

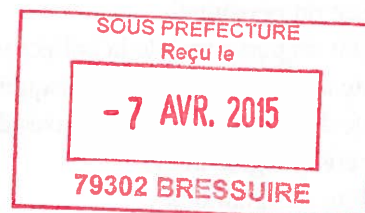
SERVICE PUBLIC LOCAL

M 41

Budget Primitif
Budget Annexe

Année 2015

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe



Sommaire

I. Informations générales

Modalités de vote du budget	Page 3
-----------------------------	--------

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	Page 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	Page 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Page 6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Page 7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Page 8

III. Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	Page 9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	Page 10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	Page 11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	Page 12
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Page 13

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Sans objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Page 21
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Page 22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Page 25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Page 26
A6 - Etat des charges transférées	Sans objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans objet

D - Arrêté et signatures

D1 - Arrêté et signatures	Page 43
---------------------------	---------

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opérations d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°..... du).
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

Mardi 24 MARS 2015

Délibération n°DEL-CC-2015-058

Le vingt quatre mars deux mille quinze, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Étaient présents (64) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Caroline BAUDOUIN, Jean-Marc BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE ROGOFF, Robert GIRAULT, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRE, Colette VIOLEAU, Cécile VRIGNAUD, Thierry BOISSEAU, Marc BONNEAU, Michel BOUDEAU, Gilles CHATAIGNER, Nicole COTILLON, Francette DICUET, Josette DUFAURET, Marcel DUPONT, Pascale FERCHAUD, Estelle GERBAUD, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Serge LECOUTRE, Jean-Paul LOGEAS, Joël LOISEAU, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Rachel MERLET, Philippe MICHONNEAU, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Karine PIED, Pascal PILOTEAU, Anne-Marie REVEAU, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROUSSEAU, Jean-Pierre BRUNET, Pierre BUREAU, Yannick CHARRIER, Catherine CORNUAULT, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Christian ROY, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTIEUX

Pouvait (12) : Erik BERNARD à Pierre BUREAU, Gaëlle BERNAUD à Serge LECOUTRE, Jany ROUGER à Johnny BROUSSEAU, Marine BREMAUD à Colette VIOLEAU, Jacques COPPET à Jean-Pierre BRUNET, Jean-Paul GODET à Jean-Paul LOGEAS, Dominique LENNE à Pascale FERCHAUD, Sylviane MORANDEAU à Pierre-Yves MAROLLEAU, Isabelle PANNETIER à Michel PANNETIER, Marine CHARGE BARON à Catherine PUAUT, David JEAN à Claude PAPIN, Philippe ROBIN à Véronique VILLEMONTIEUX

Excusés (13) : Erik BERNARD, Gaëlle BERNAUD, Jany ROUGER, Emile BREGEON, Marine BREMAUD, Jacques COPPET, Jean-Paul GODET, Dominique LENNE, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Marine CHARGE BARON, David JEAN, Philippe ROBIN

Absents (2) : Patrice CLOCHARD, Bernard ARRU

Date de convocation : 18-03-2015

Secrétaire de séance : Anne-Marie REVEAU

FINANCES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE "PHOTOVOLTAÏQUE (SPIC)

Commentaire : Il s'agit de voter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe «Photovoltaïque (SPIC)» concernant l'exploitation des panneaux installés sur les bâtiments gérés par la CA2b.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Il est présenté la proposition de Budget Primitif pour l'année 2015 concernant le Budget Annexe «Photovoltaïque (SPIC)» de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	80 667,19 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	47 355,35 €

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe «Photovoltaïque (SPIC)» avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 128 022,54 € ;
- de voter le Budget Annexe «Photovoltaïque (SPIC)» conformément à la nomenclature M 4 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

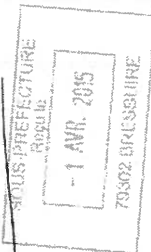
ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER,

Acte rendu en vertu de la
après délibération du Conseil
Le 24 MARS 2015
et publication en délibération
du 24 MARS 2015 Le Président

Le Directeur Général des Services,
Philippe BODY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24/03/2015

DOCUMENT PROVISOIRE DANS L'ATTENTE DE L'EDITION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE (453)

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	25 667.19
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	25 667.19
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	20 355.35
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	
AFFECTATION (2) = d.	25 667.19
1)Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0.00 €
2)Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00
3)Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	25 667.19
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	0.00 €

(1)Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2)Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

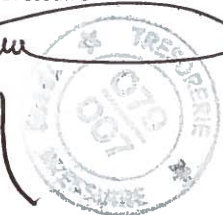
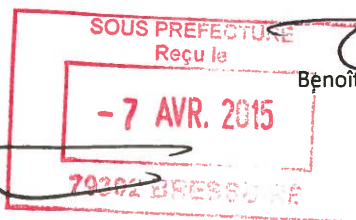
(3)En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Le Trésorier de Bressuire

Jean-Michel FERNIER

Benoît SAMSON



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	80 667,19	55 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	25 667,19 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		80 667,19	80 667,19

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	47 355,35	27 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	20 355,35 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		47 355,35	47 355,35

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	128 022.54	128 022.54

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	12 130,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
	Total des dépenses de gestion des services	12 130,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	3 750,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
022	Dépenses imprévues	13 096,94		25 667,19	25 667,19	25 667,19
	Total des dépenses réelles d'exploitation	40 976,94	0,00	53 667,19	53 667,19	53 667,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
	TOTAL	67 976,94	0,00	80 667,19	80 667,19	80 667,19

		+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)			0,00
		=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			80 667,19

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
75	Autres produits de gestion courante	53 880,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
	Total des recettes de gestion des services	53 880,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	53 880,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL	54 880,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00

		+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)			25 667,19
		=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			80 667,19

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	26 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	--

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
23	Immobilisations en cours	8 280,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
	Total des dépenses d'équipement	8 280,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
020	Dépenses imprévues	10 677,67		12 055,35	12 055,35	12 055,35
	Total des dépenses financières	36 677,67	0,00	38 055,35	38 055,35	38 055,35
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 957,67	0,00	46 355,35	46 355,35	46 355,35

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00

TOTAL	45 957,67	0,00	47 355,35	47 355,35	47 355,35
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 355,35
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00

TOTAL	35 280,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 355,35
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 355,35
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA
SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)**

26 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 200,00		12 200,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	27 000,00	27 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	3 800,00		3 800,00
022	Dépenses imprévues	25 667,19		25 667,19
	Dépenses d'exploitation – Total	53 667,19	27 000,00	80 667,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	80 667,19
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	1 000,00	1 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	26 000,00	0,00	26 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 300,00	0,00	8 300,00
020	Dépenses imprévues	12 055,35		12 055,35
	Dépenses d'investissement –Total	46 355,35	1 000,00	47 355,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 355,35
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	54 000,00		54 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	1 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	54 000,00	1 000,00	55 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	25 667,19
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	80 667,19
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		27 000,00	27 000,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	27 000,00	27 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	20 355,35
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	47 355,35
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 130,00	12 200,00	12 200,00
6061	Fournitures non stockables	0,00	300,00	300,00
6152	sur biens immobiliers	7 130,00	6 900,00	6 900,00
6287	Remboursements de frais	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		12 130,00	12 200,00	12 200,00

66	Charges financières (b) (8)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	3 750,00	3 800,00	3 800,00
695	Impôts sur les bénéfices	3 750,00	3 800,00	3 800,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 096,94	25 667,19	25 667,19
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		40 976,94	53 667,19	53 667,19

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6811	Dotation / immob.incorp, corpo	27 000,00	27 000,00	27 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 000,00	27 000,00	27 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	27 000,00	27 000,00	27 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	67 976,94	80 667,19	80 667,19
--	------------------	------------------	------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00

	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00

	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		80 667,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
-Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	53 880,00	54 000,00	54 000,00
757	Redevances versées fermiers	53 880,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		53 880,00	54 000,00	54 000,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		53 880,00	54 000,00	54 000,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
777	Quote-part des subventions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	1 000,00	1 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	54 880,00	55 000,00	55 000,00
---	------------------	------------------	------------------

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	25 667,19
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	80 667,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 280,00	8 300,00	8 300,00
2315	Instal, matériel & outillage	8 280,00	8 300,00	8 300,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 280,00	8 300,00	8 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	26 000,00	26 000,00
1687	Autres dettes	26 000,00	26 000,00	26 000,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 677,67	12 055,35	12 055,35
	Total des dépenses financières	36 677,67	38 055,35	38 055,35
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	44 957,67	46 355,35	46 355,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13912	Régions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 957,67	47 355,35	47 355,35

				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			47 355,35	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RE 042
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 280,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	8 280,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 280,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 280,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	27 000,00	27 000,00	27 000,00
28135	Installat° générale, agencement	27 000,00	0,00	0,00
28153	Instal. à caractère spécifique	0,00	27 000,00	27 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		27 000,00	27 000,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 000,00	27 000,00	27 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		35 280,00	27 000,00	27 000,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		20 355,35
		=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		47 355,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remblts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remblt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuarie 1					
163 Emprunts obligataires														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
...														
...														
1643 Emprunts en devises (hors zone €)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
...														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
...														
...														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
...														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
...														

[illegible]

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (Total)												
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (9)												
...												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
...												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et Ppp (Total)												
...												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
...												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
...												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
...												
1687 Autres dettes (Total)												
...												
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
...														
TOTAL A		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
...														
...														
TOTAL B		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
...														
...														
TOTAL C		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
...														
TOTAL D		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
...														
...														
TOTAL E		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
...														
...														
TOTAL F		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la topologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Structure	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable au taux fixe (sens unique).	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; Multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				
(F) Autres types de structure	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couvertures éventuelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couvertur e (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrumen t de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montants des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	
...													
...													
Taux variable (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
...													
...													
Taux complexe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
...													
...													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A 1.6

A 1.6 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Remboursement partiel d'un emprunt souscrit par le Budget Annexe Développement Economique (37,03% de 980000€)	362 912,21	24 526,53	316 943,28

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du 8 juillet 2014
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire,dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Ensemble des investissements	15	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		39 055,35	39 055,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 000,00	26 000,00
1687	Autres dettes	26 000,00	26 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 055,35	13 055,35
13912	Régions	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	12 055,35	12 055,35

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	39 055,35	0,00	0,00	39 055,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	27 000.00	III 27 000.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	27 000.00	27 000.00
28153	Instal. à caractère spécifique	27 000.00	27 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	27 000.00	0.00	20 355.35	0.00	47 355.35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	39 055.35
Ressources propres disponibles	47 355.35
Solde	8 300.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

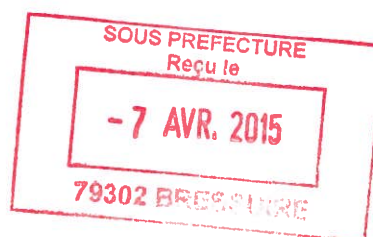
79
64
76
76
/
/

Date de convocation : 18/03/2015

Présenté par le Président (1),
A Bressuire, le 24 Mars 2015

Le Président,

Délibéré par le Conseil communautaire (2),
A Bressuire, le 24 Mars 2015

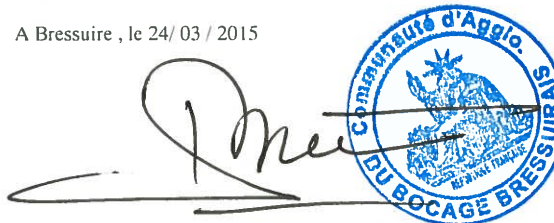


Les membres du Conseil Communautaire

--	--

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le .

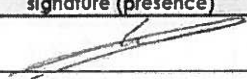
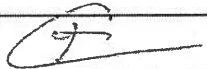
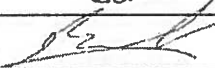
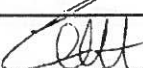
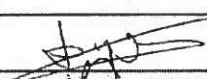
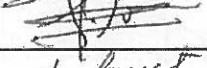
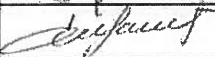
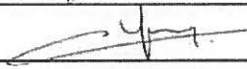
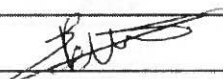
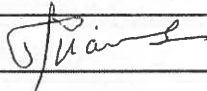
A Bressuire , le 24/03/2015

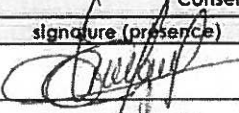
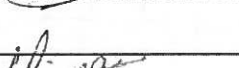
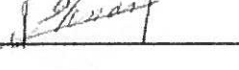
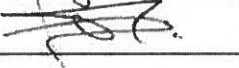
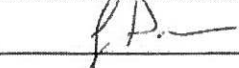


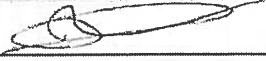
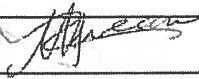
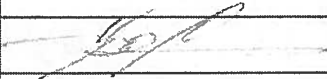
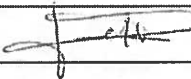
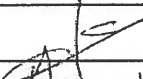
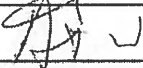
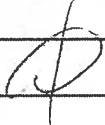
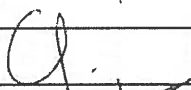
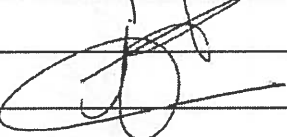
(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard	absent			
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOUIN	Caroline				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik		x	x	BUREAU Pierre
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	Mme	BERNAUD	Gaëlle		x	x	LECOUTRE Serge
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile		x		
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VIOLLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre				
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine		x	x	PUAUT Catherine
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	CLOCHARD	Patrice	absent			
Titulaire	M.	COPPET	Jacques		x	x	BRUNET Jean-Pierre
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	M.	DUPONT	Marcel				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale				
Suppléant	M.	TRAPU	Stéphanie				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	CHARRIER	Gérard				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul		x	x	LOGEAIS Jean-Paul
Suppléant	M.	GRIMAUT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	PAPIN Claude
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LECOUTRE	Serge				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	FERCHAUD Pascale
Titulaire	M.	LOGEAS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	OLIVIER	Jean-Luc				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachèle				
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOUILLER	Philippe				
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe	manque signature	X	X	VILLEMONTAIX Véronique
Titulaire	M.	ROUGER	Jany		x	x	BROSSEAU Johnny
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VIOLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile				